



Reportage

# L'HABRÿS : HABITER PROVISOIREMENT LE FOUILLIS DU RÉEL

Par Stéphanie Devlésaver, journaliste, CBCS

« Idéalement située au cœur de Forest, [une] maison de 2 étages offre 460m<sup>2</sup> facilement compartimentables avec un jardin de 500m<sup>2</sup> ».

Voilà l'appel à projet diffusé par la commune de Forest en décembre 2024 pour activer un « tiers-lieu culturel »



dans l'ancien presbytère de l'abbaye. Une aubaine pour un collectif de citoyen-nes qui rêve d'un endroit où vivre, créer, expérimenter ou simplement être de passage, avec les habitant-es du quartier. Le collectif devient l'asbl Nonante-neuf et l'Habrÿs démarre pour trois ans. Le deal avec la commune est clair : occuper temporairement le lieu, le temps que l'abbaye achève sa métamorphose en pôle culturel. Rebaptisé ABÿ, l'ancien monastère réunira académie, bibliothèque, centre culturel, Maison des Jeunes... un projet de 55 millions d'euros<sup>1</sup>. A deux pas, l'Habrÿs doit en « préfigurer les futurs usages », autrement dit préparer le terrain. Derniers occupant-es des lieux : un curé, des squatteur-ses et quelques souris ... Autant dire que les travaux avant ouverture nécessitent des forces vives... Et un certain budget. Entre appels d'offre, projection rêvée et ouverture de guinguette reportée, l'expérience révèle toute la complexité de "faire tiers-lieu" dans des cadres imposés.

1. En plus du subside Contrat de Quartier, le projet bénéficie du soutien de Beliris, du programme FEDER 2014-2020, des financements de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



L'Habrÿs veut ouvrir sa porte au quartier

## FIÈRES D'ÊTRE « FOURRE-TOU » !

Dans la rue des Abbesses, les vitraux colorés et pierres grises du presbytère affichent un air de famille avec le site monacal. A la porte d'entrée de l'ancien presbytère, des fleurs blanches en tissu, non périssable. Comme un pied de nez au lieu inscrit dans le provisoire. Catherine, une des initiatrices du projet, nous fait visiter. Alicia, complice et habitante du quartier, commente : « avec les moyens du bord, on transforme les lieux ». Déposé sur un coin de table, une vis d'assemblage roule sous mon carnet de note. « Attention à ne pas la perdre celle-là ! Il nous en manque une pour pouvoir assembler ce bureau de récup' ». Elles me désignent les planches en kit, rangées le long du mur.

Le parquet craque sous nos pas. Entre boiseries et cheminées en marbre, vestiaire improvisé et jeux de société témoignent des premières envies des habitant-es : « se rencontrer hors de nos réseaux habituels. Prendre le temps de réaliser un **travail de médiation** pour aller vers celles et ceux qui ne viendront

pas spontanément, c'est ce qui fait la différence avec d'autres lieux », explique Catherine.

Issue du secteur socioculturel, elle voulait un projet ouvert, désinstitutionnalisé, loin de l'injonction à la participation, et de cette catégorisation trop rapide de projet « fourre-tout, dès que tu ne rentres pas dans les cases ». « **J'avais envie de faire les choses de manière beaucoup plus alternative, en accord avec les besoins des gens, en dehors de toute une série de cadres empêchants** ». Quand la commune de Forest lance son appel à projet pour « cocréer un tiers-lieu hybride, c'était comme si le lieu venait à nous ! », se souvient Alicia. C'est la première fois qu'elles voyaient ce terme utilisé officiellement dans une demande communale. Tant pis si c'est trop tôt – « nous étions une bande de potes idéalistes qui rêvions de construire un jour ce type de projet collectif ». Après quelques semaines de travail d'arrache-pied, le projet est ficelé, déposé... et accepté.

## BAR, « JOYEUSÉTS » COLLECTIVES, ET FRAGILITÉS

« Vous auriez vu la maison : sale, laissée à l'abandon ». Aujourd'hui, un bar improvisé occupe le salon ; une salle à manger et une cuisine servent aux ateliers et résidences artistiques.

Dans le jardin, une guinguette devait financer une partie du projet, mais permis et travaux de voirie retardent son ouverture. Elles imaginaient créer deux emplois à mi-temps pour la gestion quotidienne en 2026, « les coûts supplémentaires reportent cette perspective ».



Un ancien presbytère, "facilement compartimentable" disait l'appel à projet

Avec une question centrale : **comment sortir d'un système professionnel oppressant tout en préservant le soin dans un cadre alternatif fragile ?** Le collectif fonctionne avec des bénévoles ; plusieurs membres reviennent de burn-out et le projet peut représenter un tremplin. « On crée des alternatives à un milieu professionnel toxique, **mais on doit tellement faire avec des bouts de ficelles, qu'on peut retomber dedans** ». « Constituer une ressource de travail bénévole suffisante pour ne pas leur en demander trop, c'est ce qui va

faire tenir le projet », estiment-elles.

**La frontière entre vie professionnelle et vie privée devient complètement poreuse, « tu y mets tellement de toi : on fait appel à nos familles, à nos amis, à tout notre réseau personnel ». « C'est beau et, en même temps, il y a toujours ce danger de s'épuiser ».**

Comme garde-fou, une cellule « bien-être » est sur le point de voir le jour.

En réunion, c'est prendre le temps de questionner la charge de travail des un-es et des autres, et de réajuster le tir quand c'est nécessaire. Pour Catherine, « plus le cadre est clair au départ, moins il y a de frustrations et de tensions par après ». L'ensemble repose sur un système de gouvernance horizontale et partagée. Elle supervise l'organisation entre les différents groupes de travail composés d'étudiant-es, de travailleur-euses, de retraité-es. Il y a des médiateur-rices culturel-les, des artistes, un éducateur spécialisé, un astrophysicien... Certain-es connaissent la matière, d'autres moins. « C'est à la fois complexe et passionnant », résume-t-elle. **Des professionnel-les de tiers-lieu ? « Ça n'existe pas !** On apprend constamment à faire un peu de tout, comme préparer son ciment le week-end ou rédiger des marchés publics pour refaire un système électrique ».

## TEMPORALITÉS ET NORMES CADENASSÉES

Avant d'accueillir du public et de pouvoir rentrer de l'argent pour lancer le projet, une série de travaux de mise en conformité sont nécessaires. « C'est un peu le serpent qui se mord la queue », résume Catherine. **Des contraintes administratives strictes court-circuitent une approche de savoir-faire collectif et de bon sens.** « On est inscrit dans un cadre dans lequel on ne peut pas toujours bricoler », regrette Alicia, « on est par exemple contraint de passer par des marchés publics sans pouvoir faire avec de la récup en ce qui concerne les travaux subsidiés ».

Le subside communal ne couvre que les travaux de mise en conformité du bâtiment via professionnel-les. La convention-type « à titre précaire et temporaire », telle que citée dans l'appel à projet, ne facilite rien **par rapport à une occupation définitive.** En d'autres mots, **on demande aux porteuses de projet la créativité du précaire, mais on leur impose les**

**obligations du définitif.** Mettre aux normes un ancien presbytère pour l'accueil du public coûte des dizaines de milliers d'euros : l'électricité, les travaux de sécurité incendie imposés par le SIAMU, les normes de chaudière, etc. Le subside communal de 60.000 euros est loin de couvrir tous ces frais de travaux. Un investissement laborieux et risqué dans le cadre d'une convention précaire, révoquant en 6 mois. Face à la complexité des procédures communales, **la souplesse promise se transforme alors en injonction paradoxale** (voir

## Regard critique

Le cas de l'Habrÿs n'est pas isolé : il illustre une **contradiction devenue fréquente dans les politiques d'occupation temporaire**. La commune offre la souplesse du statut temporaire qui permet d'« activer » un lieu vide et d'y expérimenter librement, mais conditionne cette mise à disposition à des mises en conformité technique qui doivent être assurées par le collectif. À Forest, l'appel à projet pour l'ancien presbytère précise initialement une occupation temporaire de trois ans. Elle accompagne cette mise à disposition d'un subside maximal de 60.000 euros affecté aux mises en conformité technique, preuve que la collectivité requiert des travaux lourds pour rendre le lieu praticable. Cette logique répercute sur de petits collectifs un coût et un risque importants, nécessite des investissements qu'un projet fragile et précaire peut difficilement assumer, **d'autant que la convention demeure, juridique-ment, précaire et révoquant**. Les guides et modèles régionaux d'occupation temporaire préconisent de répartir clairement qui prend en charge quels travaux ou de prévoir une participation du ou de la propriétaire, mais la pratique montre que la charge retombe souvent sur l'occupant-e. (voir FEBUL) Autrement dit : **la « liberté » offerte par le temporaire (aménagement- lgers, expérimentation, rythme rapide) coexiste trop fréquemment avec les « obligations » du définitif** (travaux de mise aux normes, assurances, charges courantes).

*« On crée des alternatives à un milieu professionnel toxique, mais on doit tellement faire avec des bouts de ficelles, qu'on peut retomber dedans ».*



Imaginons la table pleine de vie, les habitant-es, les artistes en ateliers

p. 23, regard critique). Le bâtiment, en mauvais état, révèle constamment de nouveaux problèmes, chaque fois plus complexes et coûteux à gérer. Obtenir une garantie de prolongation du projet, au vu de l'investissement en temps humain et financier, voilà leur ligne de défense.

## UNE POCLETTE SURPRISE

« Et cette porte-là ? »... « C'est pour descendre à la cave, on peut y faire un tour. ». Dans la cave éclairée à la lumière du GSM, on enjambe un cadavre de souris. « Cette entrée

servira d'atelier vélo pour la Maison des Jeunes de Forest, c'était prévu dans l'appel à projets ». C'est une des pochettes surprises du lieu : l'obligation d'accueillir les futurs opérateurs du pôle ABÿ de l'abbaye, dont cet atelier fera partie. Pour Alicia, « c'est chouette d'avoir ce type de public et de projet ! ». En réalité, les différents partenaires s'inscrivent dans une posture de soutien. Et c'est aussi une manière de faire lien avec l'existant.

Aux étages : location de salles pour associations ou collectifs de quartier, mais aussi chambres et ateliers d'artistes. Le grand salon sera ouvert à toutes pour accueillir diverses activités, un autre sera réservé aux résidences d'artistes qui présenteront une étape de travail au public. « C'est intéressant à la fois pour les publics qui fréquentent

l'Habrÿs », explique Alicia, « et pour les artistes, qui pourront tester leur travail en cours, en échange du lieu ». **Le projet tient à défendre l'idée d'alternatives au système monétaire** : une « concierge » et des volontaires internationaux hébergés gratuitement contre l'accueil, l'entretien du bâtiment et la participation aux activités selon leurs envies et compétences. Les événements seront organisés à prix libre ou solidaires. « On veut créer des habitudes et des routines auprès de publics qui ne sont pas habitués aux lieux culturels institutionnels<sup>2</sup> ».

2. « Accès à la culture et au sport pour les personnes à faibles revenus », Karine Boussart, Marjorie Lelubre, Valentina Marziali, et Pierre Artois, Rapport de recherche, Crebis-ULB, 2025.

## ÊTRE ASSIS-E « CÔTE À CÔTE »

Comme coup de pouce, un crowdfunding est lancé. Et deux réponses à appels à projet sont déposés pour accompagner des jeunes travailleur-ses dans le secteur de l'aide à la jeunesse. « On veut proposer ici des binômes d'accompagnement avec des personnes spécialisées dans ce domaine, grâce à des personnes ressources de notre collectif ». Un projet qui s'inscrit dans la droite ligne d'une approche hybride : sociale, culturelle, intergénérationnelle... « **Proposer un peu de tout, au même endroit ! Être fourre-tout, c'est peut-être la meilleure manière de refaire lien aujourd'hui ?** », s'interrogent les deux femmes. Les tiers-lieux seraient des bonnes interfaces pour défendre des projets tout-terrain, basés sur les besoins d'un quartier, et pour se rencontrer en dehors de sa bulle sociale habituelle. « Aujourd'hui, même dans les cafés, on se retrouve selon nos classes sociales », fait remarquer Alicia. « Ici, on pourra donner rendez-vous à des tricoteuses pensionnées et rassembler au même moment des jeunes du quartier autour d'une exposition par exemple. Notre objectif n'est pas que tout le monde devienne amis, mais de réapprendre à être parfois côte à côte ». Pour Alicia, un tiers-lieu, « **c'est un espace où on peut s'exprimer en face à face, c'est là où le politique devrait se faire** ».

## LE PARADOXE DU TEMPORAIRE NORMÉ

Au moment de se quitter, on promet d'effectuer une recherche sur la vis manquante auprès de notre quincailler de quartier.

Peine perdue, la vis ne se vend plus à la pièce. L'art du bricolage n'est décidément plus à la mode... Certain-es font semblant d'y être sensible, le temps d'un appel à projet, pour éviter les squatteur-euses et les souris. **L'occupation**

## POUR ALLER PLUS LOIN :

- Toutes les infos sur les activités du tiers-lieu Habrÿs : <https://linktr.ee/nonanteneuf>
- **Appel à projet Tiers-lieu culturel ABÿ** Commune de Forest / Guichet des occupations temporaires (temporary.brussels) : <https://temporary.brussels/projectoproep-aby/?lang=fr>
- **Guide pratique « Projets d'occupations temporaires »** (FEBUL / guide propriétaire) : recommandations sur la répartition des travaux : <https://www.febul.be/innovations-sociales/agence-occupations-temporaires/>
- « **Urbanisme transitoire** », Léa Réville, MobiDic, Dictionnaire critique des Mobilités, 2023 <https://mobidic.cnrs.fr/urbanisme-transitoire/>
- **Occupation temporaire et urbanisme transitoire** : <https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/occupations-et-tissus-urbains/occupation-temporaire-et-urbanisme-transitoire>

**temporaire serait-elle un alibi qui transforme la souplesse promise en une précarité financière et matérielle pour les collectifs ?** Le cas de l'Habrÿs, cette mise à disposition accompagnée d'une exigence de mise en conformité stricte, sans garantie pérenne pour les suites du projet, laisse songeur. A quand une société qui politise et soutient l'art du soin et du non jetable ?

Reportage réalisé en mai 2025, cet article est un arrêt sur image qui met l'accent sur le démarrage d'un projet de tiers-lieu. En cette fin d'année 2025, il s'en est passé des choses à l'Habrÿs entretemps. Autour des quelques fondatrices, ce sont maintenant plusieurs dizaines de petites fourmis qui oeuvrent à lui donner vie, chacune à sa manière : un coup de main en cuisine, du bricolage, un atelier de tissage, une soirée puzzle, un repas partagé, des colis alimentaires, un salon de coiffure social, des créations de marionnettes ou sonores, un concert improvisé... Un

réseau de soutien se met en place avec de la récupération d'inventaires alimentaires, des dons d'objets et de mobiliers, un vide-dressing à prix libre. Et de plus en plus de voisin.es, associations et bénévoles rejoignent le projet, à leur manière, avec leurs idées et selon leurs possibilités. Même si l'occupation a été prolongée d'un an et demi – et le collectif espère qu'elle le sera encore !- les travaux et l'argent sont toujours le gros point noir : la maison se révèle en plus mauvais état que prévu et les subsides ne suivent pas (le contexte est tout sauf propice), mais le collectif ne se décourage pas et la motivation est ravivée chaque fois que de nouvelles personnes en franchissent la porte. Avec cette joie de découvrir le lieu et l'espoir que ce projet représente dans le monde actuel.